Image not found or type unknown

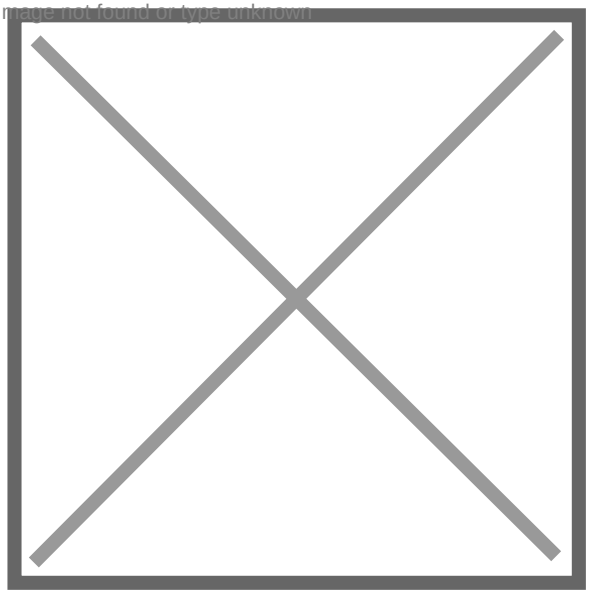

Delai du liquidateur judiciaire

Par **kof**, le **12/02/2011** à **20:13**

Bonjour,

ma mere est en liquidation judiciaire depuis octobre 2007, auncun actif depuis cette date, ses vehicules ont ete vendus pour rembourser une petite partie des creanciers (une faible somme pour 4 camions publicitaires). N'ayant plus aucune nouvelle depuis environ 18 mois, nous sommes alles au tribunal, la liquidation est toujours en cours, la personne qui nous a acceuillis nous a indique qu'il y avait depuis 2005, un delai de 24 mois pour le liquidateur de "fermer" la procedure et s'est etonnee que nous aussi, nous n'avions plus aucune nouvelle ni du liqudateur ni des créanciers. a ce jour ma mère est salariée, elle gagne le SMIC. Elle vit depuis cette affaire, avec la crainte de perdre le seul bien qu'il lui reste, c'est à dire sa maison. A l'époque le banquier était d'accord de la soutenir pour un éventuel rachat de cette maison si necessaire. Aujourd'hui son apport pour le pret a déjà diminué et nous craignons que la banque change de position si cela trainait encore longtemps. J'aimerais savoir quels sont les délais du liquidateur ? quels recours avons nous ?

D'avance merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés